

Indicateurs de suivi relatifs au SDG 12 :

**Établir des modes de consommation et de
production durables**
(Focus sur l'intensité matérielle de l'économie)

Lucie Lobet
Lucie.lobet@ccecrb.fgov.be

SDG 12 : Indicateurs BFP & rmq générales CCE

Sous-indicateurs de l'ONU suivi par le BFP	Indicateurs BFP (2017)	Indicateurs BFP (2019)
SDG 12.2 : Parvenir à une gestion durable et à une utilisation rationnelle des ressources naturelles	Consommation intérieure de matière par habitant	Consommation intérieure de matière par habitant
SDG 12.4 : Instaurer une gestion écologiquement rationnelle des produits chimiques [...] et minimiser leurs effets négatifs sur la santé et l'environnement	/	Consommation de déchets dangereux
SDG 12.5 : Réduire la production de déchets par la prévention, la réduction, le recyclage et la réutilisation	Production de déchets municipaux	Taux de recyclage des déchets municipaux

- Adapter et compléter la palette d'indicateurs suivis par le BFP
 - Pas suffisamment complète ;
 - Limitations techniques.
- Evaluer les opportunités socioéconomiques et le développement des activités d'éco-innovation
 - Importance de la création de valeur ajoutée et d'emplois de qualité ;
 - Leviers : investissements accrus et éco-innovation.

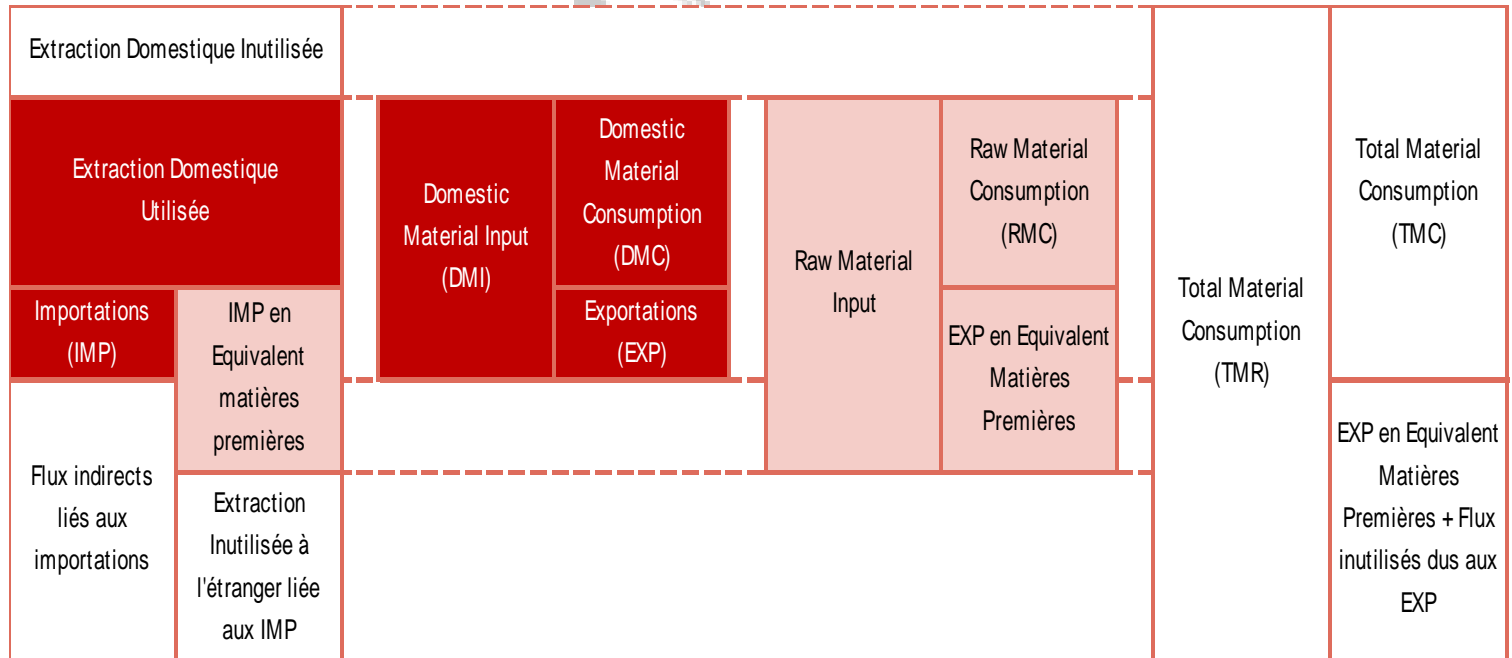
SDG 12 : Cadre des travaux CCE

- Sous-objectifs traités dans le [Rapport CCE 2019-1820](#) et dans l'[avis commun CNT 2.158 et CCE 2020-0400](#) :
- 12.2 « D'ici à 2030, parvenir à une gestion durable et à une utilisation rationnelle des ressources naturelles » ;
 - [12.4 « D'ici à 2020, instaurer une gestion écologiquement rationnelle des produits chimiques tout au long de leur cycle de vie et [...] minimiser leurs effets négatifs sur la santé et l'environnement »] ;
 - 12.5 « D'ici à 2030, réduire la production de déchets par la prévention, la réduction, le recyclage et la réutilisation » ;
 - « Saisir les opportunités socioéconomiques de l'économie circulaire et développer les activités d'éco-innovation ».

SDG 12.2 : Utilisation rationnelle des ressources

- Remplacer la « Consommation intérieure de matière » (CIM) ...
 - Ne couvre pas les flux indirects (flux de matière inutilisées et cachées) :
 - Favorise les importations par rapport à la production nationale ;
 - Ne rend pas parfaitement compte de la pression environnementale.
- ... par la « Consommation totale de matière » (TMC)
 - Inclut les flux indirects de l'ensemble des chaînes de valeur des produits importés et exportés.

SDG 12.2 : Utilisation rationnelle des ressources



Données et indicateurs exigés par le Règlement 691/2011 CE
 Estimation réalisée par Eurostat pour l'UE-27
 Non disponible au niveau européen

Source : Eurostat (2014)

SDG 12.2 : Utilisation rationnelle des ressources

- Compléter le set d'indicateurs du BFP par les indicateurs :
 - **“Productivité des ressources par rapport à la consommation totale de matière” (PIB/TMC)**
 - Mesure le découplage relatif ou absolu entre le PIB et la TMC
 - **“Taux d'utilisation circulaire de matière première”**
 - Part des matières récupérée et réintroduite dans l'économie

SDG 12.2 : Réponses BFP / IIS

Récapitulatif recommandations CCE pour le SDG 12.2 :

SDG 12.2. : D'ici à 2030, parvenir à une gestion durable et à une utilisation rationnelle des ressources naturelles		
Indicateurs BFP (2017)	Indicateurs BFP (2019)	Indicateur recommandé par le CCE
Consommation intérieure de matière par habitant	Consommation intérieure de matière par habitant	Consommation totale de matière par habitant
		Productivité des ressources par rapport à la consommation totale de matière
		Taux d'utilisation circulaire des matières

- IIS partage la préoccupation du CCE sur les flux de matières indirects.
 - CIM est utilisé car il est le seul indicateur existant et le seul demandé par les États membres à Eurostat.
 - Des travaux de recherche au niveau européen et belge développent des données et des méthodologies pour les indicateurs de la consommation totale de matières.
 - Mêmes préoccupations pour l'indicateur de productivité des ressources, degré d'utilisation circulaire (CMU), produits à partir des données du DMC.

SDG 12.5 : Gestion durable des déchets

- Compléter l'indicateur « Taux de recyclage de déchets municipaux » ...
 - Déchets municipaux = 10% du poids total de déchets produits au sein de l'UE
→ Pas représentatif de la gestion de l'ensemble des déchets ;
 - Gestion des déchets ne se limite pas au recyclage → Hierarchie des déchets : priorité = principes de prévention et de réduction des déchets (dont réutilisation).
- ... avec les indicateurs :
 - Production de déchets municipaux ;
 - Production de déchets industriels ;
 - Taux de recyclage de tous les déchets sauf déchets minéraux principaux ;
 - Taux de récupération des déchets de construction et de demolition ;
 - Taux de recyclage des déchets d'équipement électriques et électroniques ;
 - Taux de recyclage des déchets d'emballage plastique.

Opportunités socioéconomiques de l'EC

- Investir, créer des emplois et de la valeur ajoutée
 - Emplois liés aux secteurs de l'économie circulaire ;
 - Valeur ajoutée liée aux secteurs de l'économie circulaire ;
 - Investissements privés dans les secteurs de l'économie circulaire.

! Limitation technique : l'EC ne se limite pas aux secteurs des indicateurs Eurostat (recyclage, réparation et réutilisation) → Economie de la fonctionnalité, éco-conception, recyclage final, ... (cf. [Publication de la Fondation Roi Baudoin & Go Circle, 2019](#))

- Augmenter le degré d'(éco)innovation
 - Indice d'éco-innovation ;
 - Brevets liés au recyclage et aux matières premières secondaires

! Limitations techniques : Pas de définition claire et unique de l'éco-innovation au sein de l'UE & la collecte et la qualité des données divergent d'un pays à l'autre de l'UE

➤ Réponse BFP/IIS :

- L'économie circulaire n'était pas incluse en tant que telle dans les ODD et les sous-objectifs. Le niveau de détail demandé par le CCE est pertinent pour des études spécifiques sur une EC, mais trop détaillé pour un suivi global des ODD.

Conclusions : Messages-clés

- Privilégier le suivi de la « Consommation totale de matière » (ou par défaut, la « CIM en éq. MP »)
 - Développer la méthodologie, de préférence, au niveau européen ;
 - Modification du règlement 691/2011/CE sur les comptes européens de l'environnement.
- La transition vers une économie plus circulaire englobe tous les secteurs de notre économie
 - Secteur des déchets, mais aussi : conception des produits (écoconception), entretien, réparation, réutilisation et refabrication des produits, traitement des produits comme des services, valorisation maximale des flux de déchets, etc. ;
 - Ne pas se focaliser uniquement sur le secteur des déchets !
- Evaluer les opportunités socioéconomiques en termes de création de valeur ajoutée et d'emplois de qualité